

AVIS DES SOCIETES
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES PUBLIE CI-DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS
AU 4 ÈME TRIMESTRE 2014

| | Du 01/10/2014 Au 31/12/2014 | Du 01/10/2013 Au 31/12/2013 | Au 31/12/2014 | Au 31/12/2013 |
|---|--------------------------------------|--------------------------------------|------------------|------------------|
| 1 Produits d'exploitation bancaires répartis en : | 84 644 | 72 946 | 316 760 | 277 452 |
| - Intérêts | 67 047 | 57 694 | 246 197 | 214 131 |
| - Commissions en produits | 13 624 | 12 415 | 55 572 | 49 612 |
| - Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement | 3 973 | 2 837 | 14 991 | 13 709 |
| 2 Charges d'exploitation bancaires réparties en : | 31 057 | 25 232 | 119 663 | 93 497 |
| - Intérêts encourus | 30 182 | 24 485 | 116 608 | 90 811 |
| - Commissions encourues | 875 | 747 | 3 055 | 2 686 |
| 3 Produit net bancaire | 53 587 | 47 714 | 197 097 | 183 955 |
| 4 Autres produits d'exploitation | 26 | 36 | 117 | 108 |
| 5 Charges opératoires dont : | 25 269 | 24 073 | 94 012 | 86 001 |
| - Frais de personnel | 18 671 | 18 885 | 72 989 | 67 573 |
| - Charges générales d'exploitation | 6 598 | 5 188 | 21 023 | 18 428 |
| 6 Structure du portefeuille : | - | - | 113 695 | 46 031 |
| - Portefeuille titres commercial | - | - | - | - |
| - Portefeuille titres d'investissement | - | - | 113 695 | 46 031 |
| 7 Encours des crédits | - | - | 3 441 663 | 3 151 486 |
| 8 Encours des dépôts dont : | - | - | 3 150 879 | 2 956 445 |
| - Dépôts à vue | - | - | 923 653 | 846 520 |
| - Dépôts d'épargne | - | - | 1 128 078 | 1 055 849 |
| - Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers | - | - | 1 021 972 | 994 074 |
| - Autres Dépôts et avoirs | - | - | 77 176 | 60 002 |
| 9 Emprunts et ressources spéciales | - | - | 304 484 | 332 662 |
| 10 Capitaux propres (1) | - | - | 211 099 | 23 319 |

(1) Compte non tenu des Résultats des périodes

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2014

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 Décembre 2014, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 juin 1999.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/12/2014, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31/12/2014.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

- Les dépôts – tous types de dépôts confondus - ont augmenté de **6,6 %** pour atteindre un encours de **3 150,9 MTND** au 31 décembre 2014 vs 2 956,4 MTND au 31 décembre 2013 correspondant à une progression de **+194,5 MTND**.
- L'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **9,2 %** au 31 décembre 2014, pour atteindre **3 441,6 MTND** vs 3 151,5 MTND à fin décembre 2013.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **304,5 MTND** au 31 décembre 2014 contre 332,7 MTND à fin décembre 2013. Cette variation s'explique par le remboursement d'un montant de **23,1 MTND** relatif aux échéances des emprunts obligataires émis par l'UIB en juillet 2009, en septembre 2011, décembre 2011 et décembre 2012. L'encours des emprunts et ressources spéciales a été également impacté par la baisse des dettes rattachées de **1 MTND**, l'amortissement à hauteur de **5,1 MTND** de l'emprunt en dollar contracté auprès de la Société Générale et par la hausse des ressources spéciales de **1 MTND**.
- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint **316,8 MTND** au 31 décembre 2014, ce qui correspond à une évolution de **+14,2%**.
- La marge d'intérêt a atteint **129,6 MTND** au 31 décembre 2014 contre 123,3 MTND au 31 décembre 2013 soit une augmentation de **5,1%**, et ce en dépit de la baisse des marges d'intermédiation en lien avec un contexte économique et réglementaire toujours plus contraint (augmentation du taux de rémunération de l'épargne, hausse du coût de collecte des ressources ...).
- La marge sur les commissions perçues a augmenté de **11,9%** passant de **46,9 MTND** à fin décembre 2013 à **52,5 MTND** à fin décembre 2014.
- L'effet conjugué, de l'accroissement de la marge d'intérêt et de la progression de la marge sur les commissions perçues, s'est traduit par une amélioration du Produit Net Bancaire qui a atteint un montant de **197,1 MTND** au 31 décembre 2014 vs 183,9 MTND au 31 décembre 2013, soit une progression de **13,1 MTND** correspondant à une évolution de **+7,1%**.
- Les frais de personnel ont atteint **73 MTND** au 31 décembre 2014 vs 67,6 MTND à fin décembre 2013, soit une augmentation de **8%**. Lesdits frais, ajustés des éléments non récurrents (coût des départs volontaires, changement de méthode de comptabilisation des congés payés en 2013), ont accusé une augmentation de **5,7%**.
- Les charges générales d'exploitation ont atteint un montant de **21 MTND** au 31 décembre 2014 vs 18,4 MTND au 31 décembre 2013, soit une augmentation de **14,1%**. Lesdites charges, ajustées des éléments non récurrents en lien notamment avec la contribution conjoncturelle exceptionnelle de 1,8 MTND prévue par loi de finances complémentaire 2014, ont évolué de **+5,9%**.
- Les charges opératoires (frais de personnel & charges générales d'exploitation), ajustées des éléments non récurrents, ont évolué de **+ 5,8%** en corrélation avec le niveau de l'inflation observé en 2014.
- La recapitalisation de la banque par ses actionnaires à hauteur de 149,6 MTND en octobre 2014, la mise en œuvre de sa transformation poursuivie pendant tout l'exercice et la maîtrise des coûts liés aux risques opérationnels et de contrepartie, permettent à l'UIB de se positionner parmi les banques ayant les meilleurs standards en termes de rentabilité des fonds propres.

- L'UIB continuera, à améliorer, en 2015, son offre ainsi que la qualité de ses prestations et à poursuivre l'extension de son réseau avec **l'ouverture** de son premier **Centre d'Affaires** à Tunis dédié aux entreprises et l'implémentation de **8 nouvelles agences**, dont 5 prévues au cours du 1^{er} semestre 2015: Tunis Lac II, Sousse Cité Ezzouhour, Sousse Route Touristique, Bembla, Sfax route de l'aéroport.